COMMUNIQUE DE PRESSE
DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION

Le Conseil des Ministres de l'Union s'est réuni en session ordinaire, le 14 décembre 2004, dans les locaux de l'Agence Principale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Économie de la République du Bénin, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Charles Konan BANNY, le Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Soumaïla CISSE, le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, Monsieur Boni YAYI et le Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, Monsieur Martin GBEDEY.

Au titre de la BCEAO, le Conseil des Ministres, après examen de la situation économique, financière et monétaire de l'Union, a noté que les performances des économies des États membres demeurent fragiles, en raison de l'impact de la flambée des cours mondiaux du pétrole, de l'appréciation de l'euro, de l'invasion acridienne dans certains États et des conditions pluviométriques moins favorables que l'année précédente.

Les Ministres ont relevé à cet effet la forte sensibilité des États de l'Union aux chocs exogènes. Ainsi, selon les dernières estimations, le taux de croissance du PIB s'établirait à 2,8% en 2004 contre une prévision de 4,1% et une réalisation de 2,9% en 2003. A cet égard, le Conseil a souhaité un retour rapide à la stabilité socio-politique en Côte d'Ivoire, afin de relancer l'activité économique dans ce pays et accélérer la croissance dans l'Union.

Les Ministres ont, en outre, relevé la récente hausse de l'indice des prix à la consommation qui, en glissement annuel, s'est accru depuis le mois de juin 2004.

Sur le plan monétaire, le profil des agrégats est ressorti bien orienté. Malgré une légère baisse des réserves de change, le taux de couverture des engagements monétaires à vue de la Banque Centrale s'est situé à 117,7% à fin septembre 2004.

D'une année à l'autre, les crédits à l'économie sont en hausse de 7% et la liquidité globale est en accroissement de 6,4%.
Le Conseil a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre les réformes macroéconomiques, notamment l'assainissement des finances publiques, afin d'assurer la convergence économique et de renforcer les fondements de la monnaie commune.
Les membres du Conseil, après avoir pris acte de l'état des relations entre les États membres de l'Union et le Fonds Monétaire International, ont exhorté les États membres à maintenir ou restaurer les conditions d'une bonne coopération avec les partenaires extérieurs, en vue de favoriser la mobilisation des ressources financières.

Par ailleurs, les Ministres ont été informés des programmes monétaires de la BCEAO pour les États au titre de l'année 2005 et ont insisté sur la mise en œuvre des recommandations arrêtées dans le cadre de ces programmes.

Le Conseil, après avoir examiné l'état de remboursement à fin septembre 2004 des échéances au titre des concours consolidés de la BCEAO aux États, a invité les États membres à prendre les dispositions nécessaires afin d'honorer leurs engagements.

Le Conseil des Ministres a également pris note de la situation de la microfinance dans les États membres de l'Union. Il a, par ailleurs, été informé de la situation de la campagne de commercialisation agricole 2003/2004 ainsi que des schémas de financement arrêtés dans le cadre de la campagne 2004/2005. A cet égard, le Conseil a insisté sur la nécessité de finaliser les réformes dans les filières agricoles et d'assurer le financement approprié des déficits, en particulier dans le secteur cotonnier.

Les Ministres ont pris acte des dispositions relatives à la participation de la BCEAO à l'augmentation du capital de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la contribution des Etats de l'UEMOA au financement du budget de la phase II du Pôle-Dette. Ils ont, en outre, été informés des rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le troisième trimestre 2004.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont pris acte des conclusions des travaux de la cinquante-huitième session de cet organe.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil a approuvé le collectif budgétaire pour l'exercice 2004 ainsi que le projet de budget pour l'exercice 2005. Les membres du Conseil ont, en outre, pris connaissance du compte rendu des activités du Marché financier régional de l'UMOA, sur la période du 1er juillet au 30 septembre 2004.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement, le Conseil des Ministres, après avoir examiné le dossier relatif aux Perspectives Financières Actualisées, a noté avec satisfaction la qualité dudit dossier et, de façon générale, la qualité de l'action de cette Institution au service des Etats membres. Il a ensuite approuvé les Perspectives Financières Actualisées pour le quinquennat 2004 à 2008.

S'agissant de la participation de la BOAD à la mise en œuvre de l'Initiative PPTE en faveur des Etats membres de l'UEMOA, le Conseil des Ministres a félicité l'Institution pour les progrès réalisés dans ce domaine. En effet, les Ministres ont constaté qu'après le Burkina, le Mali et le Bénin, la BOAD vient de signer le 2 décembre 2004 avec le Fonds Fiduciaire PPTE, les accords de don qui, dès réception des ressources nécessaires, lui permettront de solder également ses engagements en faveur du Niger et du Sénégal, dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée.

Le Conseil des Ministres a encouragé la BOAD à poursuivre ses efforts de mobilisation de ressources destinées notamment aux allègements de dette en faveur des autres pays, afin qu'ils puissent bénéficier de l'Initiative avant sa clôture prévue pour la fin de décembre 2006. Dans cette perspective, le Conseil a invité les Etats membres concernés à accélérer la mise en œuvre des réformes et des conditionnalités nécessaires pour atteindre le plus tôt possible le point de décision.

Enfin, le Conseil a été informé du projet de Budget d'Équipement et de Fonctionnement de l'exercice 2005, du rapport d'exécution des émissions d'obligations et de bons BOAD 5,35% 2004-2011, de la situation des ressources du Fonds de Bonification de la BOAD, de l'état de recouvrement des créances de la BOAD et des diligences effectuées pour l'entrée de l'Eximbank de l'Inde au Capital de la BOAD.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour au Sénégal, expriment à son Excellence, Maître Abdoulaye WADE, Président de la République, au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais, leur profonde gratitude.

Fait à Dakar, le 14 décembre 2004

Le Président du Conseil des Ministres

Grégoire LAOUROU

Copyright @2010 UEMOA - Tous droits réservés